

La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification



2.1.8 - Fiche S5 Étude comportementale des pêcheurs à pied

mise à jour: 11/04/2013



[Fiche S5 Étude comportementale des pêcheurs à pied](#)

Étape 1 dans l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « champ de blocs » sur lequel est pratiquée la pêche à pied. Connaissance des pratiquants par l'étude de la proportion de blocs retournés par nombre de séances de pêche et par marée, à l'aide d'observations non participatives.



Observation des pratiquants lors d'un comptage à Landrellec - © VivArmor Nature

Objectifs

- ✓ Évaluer l'impact du retournement des pierres composant l'habitat 'champ de blocs'.
- ✓ Compléter les études de fréquentation réalisées sur l'AMP et mieux appréhender les résultats des suivis écologiques.
- ✓ Produire des constats nécessaires à la calibration des indicateurs de perturbation (voir fiche S8).

Moyens humains

Ce suivi nécessite la mise à disposition de 10 personnes maximum, et par binôme (une personne observe et la deuxième prend les notes). L'AMP peut recruter des volontaires saisonniers.

Matériel nécessaire :

- ✓ Jumelles
- ✓ Plaquette de prise de note standardisée
- ✓ Téléphone portable
- ✓ Appareil photo numérique

Type de suivi

Enquête terrain par comptage et observation à distance des pratiquants

Charte pêche de loisir

De façon indirecte, ce suivi permet d'apporter des informations utiles à la mise en place des engagements suivants de la charte :



Gestion de la ressource



Lutte contre la fraude

AMP ayant réalisé ce suivi

- RNN Baie de Saint-Brieuc
- Parc marin de la Côte Bleue
- PNM d'Iroise
- PNM Golfe du Lion
- RNN Cerbère-Banyuls
- PN de Port-Cros
- Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde
- DPM/Site Natura 2000 Causey

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'ATEN